



Fiche Projet

Groupe d'Action Local Pêche Aquaculture - ETANGS-MER-AUDE Programme - DLAL FEAMP 2014-2020

Veuillez compléter le document après avoir supprimé les consignes en bleu et les points de vigilance en rouge.
Ces informations visent à vous aider à remplir le document.

INTITULE DU PROJET	<i>Ne pas dépasser 95 caractères</i>						
MAITRE D'OUVRAGE	Nom de la structure :						
	N° SIRET :						
	Code APE :						
	Statut de la structure	• Les entreprises de filière pêche et aquaculture et leurs groupements ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les organisations professionnelles et représentatives des professions halieutiques ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les organisations de producteurs de la conchyliculture et/ou de la pêche et les coopératives de pêche ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les gestionnaires de port de pêche équipé ou non de halle à marée ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les gestionnaires des halles à marée ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les concédants de port de pêche, de port conchylicole et autorités portuaires ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
		• Les collectivités territoriales ou leurs groupements et les organismes publics (Hors structure porteuse du GALPA) ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>
• Les associations locales ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>		
Votre structure est elle :	• Les entreprises et organisations de producteurs d'autres filières associés du territoire ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>	
	• Les centres de formation, lycées, collèges, écoles ;				<i>Cochez</i>	<i>Cochez</i>	
	• Non concernés par l'application de l'article L1111-9 du CGCT				<i>Cochez</i>		
	• Concernés par l'application de l'article L1111-9 du CGCT				<i>Cochez</i>		
• Une PME				<i>Cochez</i>			
	Structure publique	<i>Cochez</i>	Structure reconnue de droit public	<i>Cochez</i>	Structure privée	PME <i>Cochez</i>	Autre <i>Cochez</i>
RESUME DU PROJET							
CALENDRIER PREVISIONNEL		Début		Fin		Durée	
LOCALISATION DU PROJET	<i>Vous indiquerez le territoire de réalisation de l'opération et pourrez joindre des documents complémentaires</i>			Commentaires			
	Siège Social MO			Liste des communes éligibles : Argeliers, Armissan, Bages, Bizanet, Bize-Minervois, Caves, Coursan, Cuxac-d'Aude, Fleury, Ginestas, Gruissan, Leucate, Mailhac, Marcornigan, Mirepeisset, Montredon-des-Corbières, Moussan, Narbonne, Névian, Ouveillan, La Palme, Peyriac-de-Mer, Port-la-Nouvelle, Portel-des-Corbières, Pouzols-Minervois, Raissac-d'Aude, Roquefort-des-Corbières, Saint-Marcel-sur-Aude, Saint-Nazaire-d'Aude, Sainte-Valière, Sallèles-d'Aude, Salles-d'Aude, Sigean, Treilles, Ventenac-en-Minervois, Villedaigne, Vinassan, Cazouls-lès-Béziers, Colombiers, Lespignan, Maraussan, Maureilhan, Montady, Nissan-lez-Enserune, Vendres			
	Opération						
	Bénéficiaires						

DESCRIPTIF TECHNIQUE

DESCRIPTIF DE L'OPERATION	<p><i>Vous devez en quelques lignes, décrire l'opération pour laquelle vous sollicitez une aide.</i></p> <p><i>Vous devez expliquer pourquoi vous sollicitez une aide européenne, en donnant une brève description opérationnelle.</i></p>
---------------------------	--

OBJECTIFS DE L'OPERATION	<p><i>Vous devez motiver votre demande en expliquant pourquoi cette opération est nécessaire, en quoi elle répond à un besoin. (Ces éléments doivent donner des informations sur ce qui vous poussent à la mise en œuvre de votre projet)</i></p> <p>Quel est le but de mon projet? A quel besoin, menace, problème, opportunité répond-il? Dans quel contexte économique, social, environnemental? Au bénéfice de quel public?, à destination de quel public? (si différents) , (pour moi, pour le secteur halieutique, etc.)</p>
SYNTHESE DES OBJECTIFS	<p><i>(Synthétiser en 5 points maximum les objectifs de l'opération)</i></p>
Réalisations et résultats attendus de l'opération	<p><i>(Ces éléments doivent permettre d'expliquer comment le projet permettra d'atteindre les objectifs présentés)</i></p> <p>! Attention le projet ne doit pas avoir commencé avant le dépôt du dossier matérialisé par la date de l'accusé de réception régional! Lieu : Où se déroule mon projet?, Quel territoire en bénéficie? ! Attention le bénéfice du projet doit être dans le territoire du GALPA EMA ! Temporalité : Quand va t il être réalisé? Combien de temps va t il durer? ! Attention seules les dépenses acquittées durant la période définie dans le calendrier prévisionnel inscrit dans la convention et suite à l'accusé de réception régional seront prises en compte ! Vous devez préciser les résultats concrets que votre opération va permettre d'obtenir. Ces résultats, également appelés livrables, peuvent prendre des formes diverses : investissement matériel, (machines, corp de bâtiments, ...), études techniques, rapport d'exécution, supports de formation, comptes rendus de réunions, événementiel, ... etc. Il est préconisé de préciser les dates de déroulement des différentes phases et/ou des livrables prévus dans le cadre de l'opération. Quel est le contenu de mon projet? Quels sont les actions et livrables qui composent mon projet ? Quels sont les dépenses et moyens nécessaires à la réalisation de mon projets? Quels sont les étapes? (Le cas échéant à relier à un échéancier) ! Attention chaque fiche action présente des dépenses éligibles spécifiques (Cf. Dépenses éligibles spécifique à la fiche action sélectionnée) !</p>
EFFETS ATTENDUS	<p><i>(Synthétiser en 5 points maximum les effets attendus de l'opération)</i></p>
INDICATEURS DE REALISATION	<p><i>(Définir des indicateurs de réalisation utilisable pour l'évaluation de la réussite du projet, s'ils existent. Ils peuvent être qualitatifs ou quantitatifs)</i></p>

Vous pouvez joindre également tout document (technique, publicitaire ou commercial) plus détaillé de présentation de l'opération.

PLAN DE FINACEMENT DE L'OPERATION

Le plan de financement de l'opération correspond au budget de l'opération; il doit donc présenter des dépenses et des ressources pour le financement de votre projet. Vous devez être vigilant quant à l'équilibre final de votre plan de financement prévisionnel (dépenses = ressources).

TVA

Régime TVA du demandeur	<p><i>La TVA est éligible si elle est réellement supportée par le demandeur. La TVA déductible, compensée ou récupérable n'est pas éligible.</i></p>		Dans la colonne poste de dépenses		
	Ne récupère pas la TVA	<i>Cochez</i>	Vous devez inscrire vos dépenses en HT et le montant TVA qui reste à votre charge		
	Récupère la TVA	<i>Cochez</i>	Vous devez inscrire vos dépenses en HT		
	Récupère partiellement la TVA (Si oui consulter l'équipe technique)	<i>Cochez</i>	Vous devez inscrire vos dépenses en HT et le montant TVA qui reste à votre charge	au taux de	%

DEPENSES PREVISIONNELLES

Les dépenses sont présentées par poste de dépenses. Les montants des dépenses s'établissent sur la base de pièces justificatives ou de barèmes et forfait spécifiques à chaque type de poste de dépenses. Le montant total des dépenses prévisionnelles comprises dans la période d'éligibilité correspondent à l'assiette éligible des dépenses de votre opération, à partir de laquelle sera calculé les montants de l'aide FEAMP.

Attention les dépenses bien que prévisionnelles devront correspondre à la réalisation, c'est pourquoi, il faut apporter des pièces justificatives pour chaque dépense, au plus tôt. (Cf. Annexe Plan de financement et notice du formulaire)

NATURE DES DEPENSES

Préciser les types de dépenses du projets et reportez vous au tableur annexe du formulaire. Reporter les montants de poste de dépenses définis dans le tableau ci-dessous

Attention chaque fiche action présente des dépenses éligibles spécifiques (Cf. Dépenses éligibles spécifique à la fiche action sélectionnée)
 Attention les montants de dépenses doivent être additionnés par postes de dépenses (ex : Salaire, prestation de service, déplacements, etc.)
 Les informations suivantes doivent être prises en compte des le montage du projet mais ne seront demandées que lors du dépôt du dossier.
 Attention les structures publiques ou ORDP doivent respecter le code des marchés publics

Listez vos dépenses : (Regroupez vos dépenses par poste de dépenses)

Dépenses d'investissement et de services	Précisez s'il y a de dépenses d'acquisition immobilières;
Frais de personnels directement liés à l'opération	
Dépenses indirectes liées à l'opération	
Frais de restauration et d'hébergement	
Frais de déplacement	

Type de dépenses :

Des dépenses liées à l'acquisition immobilière bâtie ou non sont elles envisagées	
Des dépenses liées à la formation sont elles envisagées	
Des dépenses de mise en conformité réglementaires sont elles envisagées	
Des dépenses ont elle déjà été engagées	
Pour les dépenses d'investissement et de service, des factures de plus de 500 € sont elles envisagées	

Listez les autres caractéristiques du projet :

Recettes générées par l'opération	
Contributions en nature	

MONTANTS DES DEPENSES

DEPENSES				Cochez	Cochez
	Postes de dépenses	Montant HT	TVA	Montant TTC	Dépenses engagées avant le dépôt du dossier
<i>Ne garder que les postes correspondants au projet</i>					
Dépenses d'investissement et de services					
Frais de personnels directement liés à l'opération					
Dépenses indirectes liées à l'opération					
Frais de restauration et d'hébergement					
Frais de déplacement					
TOTAL (HT ou TTC)					

AUTRES POSTES

Postes	Montant	Cochez	Cochez	
Recettes générées par l'opération		Cochez	Recettes générées au cours de la mise en œuvre de l'opération	Recettes générées après l'achèvement de l'opération
Contributions en nature		Cochez		

RESSOURCES PREVISIONNELLES

Les ressources correspondent à l'ensemble des contributions financières à la réalisation de votre opération comprises dans la période d'éligibilité des dépenses .
 Attention les ressources devront également être justifiées par des pièces spécifiques (Cf. Annexe Plan de financement et notice du formulaire)

NATURE DES RESSOURCES

Listez vos co-financeurs envisageable : (Cette liste doit correspondre aux structures privées ou publiques (Autre que le FEAMP) susceptibles d'apporter une participation financière au projet)

Financeurs publics	Finaceur public N°1		Cochez
	Finaceur public N°2		Cochez
	Finaceur public N°3		Cochez
	Finaceur public N°4		Cochez

Financeurs privé	Financier privé N°1		Cochez
	Financier privé N°2		Cochez
	Financier privé N°3		Cochez
	Financier privé N°4		Cochez
Autofinancement	Maitre d'ouvrage		/

MONTANT DES RESSOURCES

Postes	Structure	Montant	Montant déjà connu ou sollicité
Financier public N°1			
Financier public N°2			
Financier public N°3			
Financier public N°4			
Financier privé N°1			
Financier privé N°2			
Financier privé N°3			
Financier privé N°4			
Autofinancement			

COHERENCE AVEC LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT LOCAL

DESCRIPTION DES ELEMENTS CONTRIBUANTS A LA STRATEGIE DU GALPA EMA

(Décrire de façon factuelle les éléments contenus dans le projet contribuant à la stratégie déclinée dans les objectifs ci-dessous)
 Vous devez expliquer en quoi votre opération répond aux objectifs du GALPA EMA

Cochez les objectifs qui correspondent à votre projet :

Objectifs de la fiche visés par l'opération	• Pérenniser la capacité de production.	Cochez
	• Maitriser les interactions avec le milieu.	Cochez
	• Augmenter la valeur ajoutée des pratiques halieutiques.	Cochez
	• Amélioration de la distribution des produits halieutiques ;	Cochez
	• Amélioration de l'image et du positionnement des produits halieutiques ;	Cochez
	• Développer les sources de revenus complémentaires.	Cochez
	• Amélioration de l'attractivité des filières halieutiques ;	Cochez
	• Amélioration de l'image et de la reconnaissance locale des filières halieutiques ;	Cochez
	• Préservation des milieux de production halieutiques.	Cochez
	• Bénéficier d'expériences extérieures ;	Cochez
	• Etendre des projets locaux au bénéfice d'autres territoires ;	Cochez
• Rechercher des complémentarités avec d'autres territoires en vue de faire émerger de nouvelles pratiques.	Cochez	

CRITERES DE SELECTION DU PROJET

Répondre aux questions ci-dessous et expliquer dans "commentaire" chacune de vos réponses positives

Le projet :	oui x	non x	Commentaire
Apporte un bénéfice à au moins une filière halieutique			
Permet de sécuriser la production ou la commercialisation (ex : Gestion des problèmes d'arrêts de commercialisation)			
Permet d'optimiser la chaîne de production (ex : Développement local de techniques de valorisation, gestion des déchets liés à la production)			
Permet de développer de nouveaux produits ou de nouvelles pratiques sur le territoire (ex : Diversification)			
(ex : Permet le développement des circuits de distribution ou de points de vente, Permet le développement de nouveaux marchés / clientèles, de capter les flux touristiques ou pali des problématiques impactant la commercialisation)			
Permet d'améliorer l'image ou le positionnement des produits (ex : Permet d'améliorer la visibilité ou la communication sur les produits, Permet l'amélioration de l'attractivité, Permet d'améliorer la qualité ou la traçabilité des produits)			
Permet le développement de sources de revenu complémentaires (ex : Diversification d'activité, utilisation des co-produits)			
Permet l'amélioration de l'image des filières ou l'attractivité des métiers halieutiques (ex : Amélioration de l'image, de la visibilité, de la connaissance)			

Permet la résolution de problématique menaçant la pérennité des filières halieutiques locales (ex : Réduction des effectifs de professionnels halieutiques locaux)			
Permet le maintien ou la création d'emplois			
Permet le maintien ou la création d'emplois pour les filières halieutiques			
Permet le maintien ou la création d'emplois pour plus de 5 emplois directs			
Permet le maintien ou la création d'emplois à cours termes (à 5 ans)			
Réduit les impacts négatifs sur l'environnement			
A un impact positif sur l'environnement			
Permet le développement de synergies avec d'autres acteurs locaux et les liens terre - mer			
Permet le développement de synergies entre les filières halieutiques			
A des liens avec d'autres projets (réalisé ou en émergence) ou d'autres démarches du territoire ;			
Est une démarche partenariale ou dont l'intérêt est collectif ou qui met en place un groupe d'échanges ;			
A un effet d'entraînement pour d'autres entreprises ou participe à l'essaiage de bonnes pratiques ;			
Est soutenu par au moins une organisation professionnelle halieutique (Soutien formalisé par une délibération ou un PV de réunion)			
Présente des innovations techniques, méthodologiques, géographiques partenariales ou est un transfert de technologie innovante au niveau local			
Débouche sur une réalisation concrète			